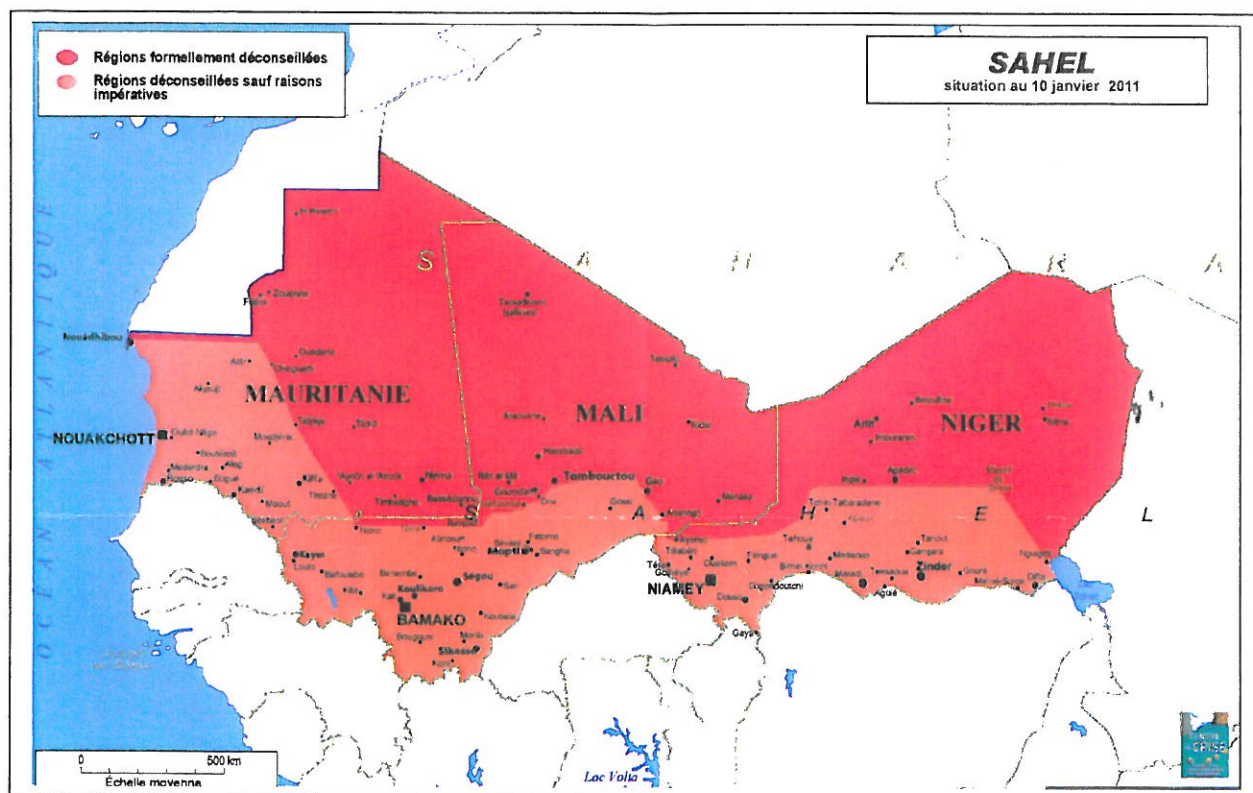


MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

CENTRE DE CRISE

Paris, le 11 janvier 2010

Situation au Sahel



Les ressortissants français doivent plus que jamais faire preuve, en tout temps et en tout lieu, de la plus grande vigilance et de la plus extrême prudence. Au regard de la menace terroriste qui pèse sur la région, aucun endroit ne peut désormais plus être considéré comme sûr.

Depuis l'été 2010, une série d'événements tragiques se sont succédé. Après la mort de Michel Germaneau, l'enlèvement de cinq Français à Arlit (Niger) et l'attentat contre l'ambassade de France à Bamako (Mali), ce sont deux de nos compatriotes qui ont trouvé la mort au Niger le 8 janvier 2011.

Il est tout particulièrement demandé aux expatriés français travaillant pour des ONG de s'enregistrer auprès du consulat et de restreindre leurs déplacements en se référant aux indications figurant dans les Conseils aux voyageurs propres à chacun des pays du Sahel (Mauritanie, Mali et Niger), ainsi que sur les sites internet de nos ambassades sur place.